chefs d'État ou de gouvernement des pays non alignés. M. Mugabe a également participé de façon active aux délibérations des États de la Ligne de front sur l'Afrique du Sud et la Namibie.

Pour des raisons historiques et pratiques, le Zimbabwe entretient d'importantes relations dans les domaines du transport et du commerce avec l'Afrique du Sud, mais n'a toutefois aucune relation diplomatique avec ce pays. M. Mugabe a joué un rôle prédominant dans l'élaboration de la position du Commonwealth à l'égard de l'Afrique du Sud. Il n'a cessé de demander aux pays occidentaux d'imposer des sanctions à l'Afrique du Sud et a indiqué que le Zimbabwe pourrait rompre ses liaisons aériennes avec ce pays. Le Zimbabwe risque de beaucoup souffrir des répercussions économiques des sanctions prises contre l'Afrique du Sud et des contresanctions que ce pays pourrait imposer.

Le Zimbabwe et tous les États de la Ligne de front sont fortement préoccupés par les activités des troupes rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RNM), qui cherchent à détruire les voies de transport et les pipelines vitaux qui permettent au Zimbabwe d'avoir accès à l'océan Indien. Le Zimbabwe apporte par ailleurs son aide militaire au Mozambique et, afin de réduire sa propre dépendance et celle de la région à l'égard de l'Afrique du Sud, il est devenu un membre actif de la SADCC et des États de la Ligne de front. Le Zimbabwe fait partie également de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP) de l'Afrique orientale et australe. Il est signataire de la Convention de Lomé III, un accord d'aide et de commerce qui lie les Communautés européennes à 66 pays d'Afrique, des Antilles et du Pacifique.